

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept, le 12 janvier, le Conseil Municipal d'AURIAC, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole BARDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 janvier 2017

Présents : Mme Nicole BARDI, Mr Pierre AUTIERE, Mr Michel CAZE, Mr Bernard SELVES, Mr Olivier DUCLAUX, Mr Joseph GRANGER, Mr Louis GARCELON, Mr Philippe DUBOIS, Mme Sophie FILIOL.

Absents excusés : Mr Michel GICQUEL (procuration à Mr Olivier DUCLAUX), Mr Denis BREUIL (procuration à Mr Bernard SELVES).

Mme Sophie FILIOL a été élue secrétaire.

| |
|--|
| 2017/001 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) |
|--|

Le Conseil Communautaire de Xaintrie Val'Dordogne a arrêté, à l'occasion de sa séance du 06 janvier 2017 la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Elle sera composée de la manière suivante :

- ✓ 3 membres pour chaque commune dont la population totale est supérieure à 2 000 habitants (soit Argentat sur Dordogne).
- ✓ 2 membres pour chaque commune dont la population totale est comprise entre 500 et 1999 habitants (soit Monceaux sur Dordogne, Albussac, Saint-Chamant, Servières le Château, Saint-Privat).
- ✓ 1 membre pour chaque commune dont la population totale est inférieure à 500 habitants, soit toute les autres communes.

Pour la commune d'Auriac, il convient donc de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, sont désignés :

- En qualité de délégué titulaire : Mme Nicole BARDI
- En qualité de délégué suppléant : Mr Bernard SELVES

| |
|---|
| 2017/002– DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA C.I.I.D (Commission Intercommunale des Impôts Directs) |
|---|

Madame le Maire fait part à l'assemblée que suite à la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, il est nécessaire de désigner une

délégué titulaire et un délégué suppléant à la C.I.I.D (Commission Intercommunale des Impôts Directs).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents sont désignés :

- Mme Nicole BARDI en qualité de déléguée titulaire
- Mr Pierre AUTIERE en qualité de délégué suppléant.

| |
|--|
| 2017003 - ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PRIVAT (FDDE19) |
|--|

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune adhère à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDDE19) depuis le 1^{er} janvier 2017 en lieu et place de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Privat. Elle doit élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants appelés à siéger au Secteur Intercommunal d'Electrification de Saint-Privat.

Le Conseil Municipal procède au vote.

Sont élus, à l'unanimité des membres présents :

- Délégués titulaires :
 - Mr Michel CAZE
 - Mr Pierre AUTIERE
- Délégués suppléants :
 - Mr Philippe DUBOIS
 - Mr Louis GARCELON

Pour représenter la commune au Secteur Intercommunal d'Electrification de Saint-Privat ;

| |
|---|
| 2017/004 - ONF – PROGRAMME D' ACTIONS 2016 |
|---|

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, le programme d'actions 2017 de l'Office National des Forêts, qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre :

- Forêt sectionale de Job, Flancheix et la Bouldoire :
 - Régénération par plantation : mise en place des plants en regarnis ou complément de régénération existante.
 - fourniture de plants d'érables divers.
 - protection contre le gibier, mise en place de protections individuelles.

Pour un montant de 760.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte ce programme d'actions pour 2017 et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer ce programme.

| |
|--|
| 2017/005 – DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATIONS DES HABITATIONS |
|--|

Madame le Maire précise que suite à la délibération 2016/061 et à la signature de la convention de partenariat avec LA POSTE, il convient de dénommer les noms de rues dans le Bourg et les plus gros villages.

Une commission composée d'élus et d'Auriacois volontaires va être créée afin de réfléchir et faire des propositions de dénominations au Conseil Municipal.

Plusieurs devis seront alors demandés concernant la fourniture des plaques de rues et des numéros pour les habitations.

Afin de poursuivre dans les meilleurs conditions cette mission, une subvention est sollicitée au titre de la DETR 2017.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- ✓ de créer une commission chargée de procéder à la numérotation des habitations et à la dénomination des rues.
- ✓ Sollicite une subvention au titre de la DETR 2017.
- ✓ Autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Questions diverses :

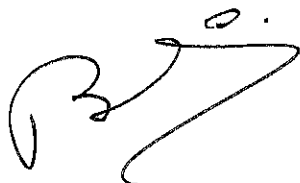
- Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne : Mme le Maire rend compte du 1^{er} Conseil Communautaire qui s'est tenu à Argentat le vendredi 06 janvier 2017 et au cour duquel se sont déroulées les élections du Président et des vices Présidents :

- Président : **Mr Hubert ARRESTIER**
- 1^{er} Vice Président : **Mr Jean Pierre LASSERRE** (Finances)
- 2^{ème} Vice Présidente : **Mme Josiane PIEMONTESE** (Ressources Humaines)
- 3^{ème} Vice Présidente : **Mme Corine BOUSSU** (Tourisme)
- 4^{ème} Vice Président : **Mr Jean Claude LEYGNAC** (Développement économique)
- 5^{ème} Vice Président : **Mr Jacques JOULIE** (Urbanisme et Habitat)
- 6^{ème} Vice Président : **Mr Denis TRONCHE** (Services à la population)
- 7^{ème} Vice Président : **Mr Joël BEYNEL** (Environnement)
- 8^{ème} Vice Président : **Mr Jean Michel TEULIERES** (Communication et TIC –Technologie de l'Information et de la Communication)

- 9^{ème} Vice Président : **Mr Jean Basile SALLARD** (Culture)

- Les membres de la commission des travaux se réuniront dans le mois de janvier afin de déterminer les priorités pour le programme de voirie 2017.
- Sur les conseils du jury Régional du fleurissement et pour dégager la visibilité (sortie des logements « Corrèze Habitat » derrière la mairie), une partie de la haie de thuyas devant la mairie sera arrachée.
- Les entretiens professionnels se dérouleront courant Février :
 - ✓ Mme BARDI : secrétariat de mairie
 - ✓ Mr AUTIERE : Personnel des classes vertes
 - ✓ Mr SELVES : Personnel technique
- Distribution des informations diverses des Associations à la population : Depuis le 01/01/2017 la commune ne dispose plus de la compétence « ordures ménagères », la tournée de collecte du mercredi n'a donc plus lieu d'être. De ce fait, seuls les documents d'information émis par la Mairie seront distribués par un employé communal. Il appartient donc désormais aux associations de s'organiser pour faire distribuer leurs propres informations. Un courrier sera adressé à toutes les Associations de la commune pour les en informer.

Nicole BARDI,
Maire



Sophie FILIOL,
Secrétaire

